

Lausanne, le 10 mars 2022

Communiqué de presse

DFJC : des explications sont nécessaires

Le PLR Vaud a pris connaissance avec étonnement de la divulgation de deux affaires visant la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle, notamment la potentielle ouverture d'une instruction pénale à son encontre.

S'ils devaient se confirmer, les faits révélés tant par la presse que par le Bureau d'information de l'Etat de Vaud constitueraient une entaille significative à la confiance portée à l'égard du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.

Ceci, associé aux nombreux mouvements de personnel au sein de ce Département, laisse supposer un climat de travail lourd et instable pour les collaboratrices et collaborateurs. Cette accumulation d'éléments poussera le PLR Vaud à solliciter des explications de la Cheffe du Département par diverses interventions parlementaires.

Cela étant, le PLR reste bien évidemment attaché à la séparation des pouvoirs et souhaite que la justice puisse procéder sereinement à l'établissement des faits reprochés à Madame la Conseillère d'Etat Amarelle pour le bien de nos institutions.

Contact :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Florence Bettschart-Narbel, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Quentin Racine, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

Jean-Daniel Carrard, président du groupe PLR, 079 446 35 85